



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Alain-Louis MIE (représentant M. Hervé HOCQUART), M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Jean-Philippe BARRET), M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Olivier COLLO (représentant Mme Martine ARNAL), M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir M. Christophe BOLLENGIER), M. Arnaud MERCIER (pouvoir Mme Magali ORDAS), M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Hervé HOCQUART représenté par M. Alain-Louis MIE,
M. Jacques BELLIER pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Patrick CONFETTI pouvoir à Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA,
Mme Martine ARNAL représentée par M. Olivier COLLO,
M. Jean-Philippe BARRET pouvoir à M. Jean-François PEUMERY,
M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU,
Mme Magali ORDAS pouvoir à M. Arnaud MERCIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 12 juin 2009

Date d'affichage de la convocation : 12 juin 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 27

N° de l'ordre du jour :

2009.06.01 : Décision modificative n°1 du budget primitif 2009

- **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-11, L 2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération n° 2009-02-01 du Conseil Communautaire du 03 février 2009 approuvant le Budget Primitif 2009

000 000 0000 0000 0000 00
000 000 000 000 00 00 00
0 0 0000 0 0 00 00

00 00 00 0000 00 00
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
00 0000 00 0 00 00

Considérant la nécessité de procéder à certaines modifications budgétaires telles qu'elles figurent au tableau ci-après ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil communautaire :

- 1) décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2009,
- 2) vote la décision modificative n°1 telle qu'elle suit :

Décision Modificative n°1 du budget 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT						Dépenses	Recettes	Commentaires
Chapitre	Article	Fonction	Gestio	Libellé				
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT						322 001,46 €	322 001,46 €	
TOTAL SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						322 001,46 €		
Chapitre 011						6 357,00 €		
011	62878	90	DECO	Remboursement de frais à d'autres organismes	6 357,00 €		Frais d'administration liés aux dépenses de personnel dans le cadre de la création d'une pépinière d'entreprises à Versailles année 2009	
Chapitre 012						34 740,00 €		
012	6218	90	DECO	Autre personnel extérieur	34 740,00 €		Remboursement frais de personnel DGST ville de Versailles dans le cadre de la création d'une pépinière d'entreprises à Versailles année 2009	
Chapitre 65						-613 100,00 €		
65	6574	815	DEPL	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	-613 100,00 €		Modification du compte d'affectation des garanties de recettes aux transporteurs (transfert de crédits voir nature 67443)	
65	6574	90	DECO	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	-50 000,00 €		Ajustement de crédit de la création d'une pépinière d'entreprise à Versailles année 2009	
Chapitre 67						667 540,00 €		
67	673	020	AG	Titres annulés sur exercices antérieurs	7 210,00 €		Rattachement à tort de la fiscalité additionnelle de décembre 2008 pour la ville de Bièvres. Le titre a été émis en 2008	
67	673	812	ENV	Titres annulés sur exercices antérieurs	47 230,00 €		Rattachement à tort de la TEOM de décembre 2008 pour la ville de Bièvres. Le titre a été émis en 2008	
67	67443	815	DEPL	Subventions aux fermiers et aux concessionnaires	613 100,00 €		Modification du compte d'affectation des garanties de recettes aux transporteurs (transfert de crédits voir nature 6574)	
Chapitre 022						216 257,46 €		
022	022	01	FIN	Dépenses imprévues	216 257,46 €		Ajustement de la section de fonctionnement	
Chapitre 023						60 207,00 €		
023	023	01	FIN	Virement à la section d'investissement	60 207,00 €		Equilibre de la section d'investissement	
TOTAL SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT							322 001,46 €	
Chapitre 73							26 308,84 €	
73	7311	020	FIN	Contributions directes		31 529,84 €	Ajustement budgétaire lié à la notification des bases fiscales (état 1259 Ctes)	
73	7331	812	ENV	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		-5 221,00 €	Ajustement budgétaire lié à la notification des bases réelles année 2009 (état 1259 TEOM)	
Chapitre 74							134 763,62 €	
74	74124	020	FIN	Dotation d'intercommunalité		70 960,00 €	Ajustement budgétaire lié à la notification de l'état attributif de la DGF 2009	
74	74718	70	HAB	Autres participations de l'état		63 803,62 €	Ajustement budgétaire du prélèvement SRU lié à la notification, par la DDE, des montants définitifs	
Chapitre 77							160 929,00 €	
77	773	020	AG	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		62 902,00 €	Ajustement de crédits liés à la régularisation de mandats annulés sur les exercices antérieurs à l'année 2009 (ajustement des rattachements 2009 liés aux missions de commande publique)	
77	773	12	ENV	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		14 970,00 €	Ajustement de crédits liés à la régularisation de mandats annulés sur les exercices antérieurs à l'année 2009 (ajustement des rattachements 2009 liés à la gestion des entrées en fourrière)	
77	773	815	DEPL	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		25 457,00 €	Ajustement de crédits liés à la régularisation de mandats annulés sur les exercices antérieurs à l'année 2009 (ajustement des rattachements 2009 liés aux garanties de recettes aux transporteurs)	
77	773	90	DECO	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		57 600,00 €	Ajustement de crédits liés à la régularisation de mandats annulés sur les exercices antérieurs à l'année 2009 (ajustement des rattachements 2009 liés aux bilans des associations UVCIA, Versailles portage et frais de personnel des missions du développement économique)	

SECTION D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Article	Fonction	Gestiom.	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaires
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					95 806.00 €	95 806.00 €	
TOTAL SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT					95 806.00 €		
Chapitre 20					95 806.00 €		
20	2031	90	DECO	Frais d'études	93 806.00 €		Frais d'études liés à la création d'une pépinière d'entreprises à Versailles en 2009
20	2033	90	DECO	Frais d'insertion	2 000.00 €		Frais d'insertion liés à la création d'une pépinière d'entreprises à Versailles en 2009
TOTAL SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT						95 806.00 €	
Chapitre 13						35 599.00 €	
13	1323	90	DECO	Subventions d'équipement non transférables des départements		35 599.00 €	Subvention du Conseil Général des Yvelines liés à la création d'une pépinière d'entreprises à Versailles en 2009
Chapitre 021						60 207.00 €	
021	021	01	FIN	Virement de la section de fonctionnement		60 207.00 €	Equilibre de la section d'investissement

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00

0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00